

treux paraît prédominer, chez le malade et peut être regardé comme la cause productrice de son affection, on ordonnera avec avantage les révulsifs, les purgatifs et les préparations arsenicales; enfin, si la *blennorrhée* est entée sur un vice scrofuleux ou développée sur un sujet lymphatique, les bains de mer, les ferrugineux, les toniques amers, l'iode et ses préparations seront employés de préférence. Il est des cas, fort nombreux, où la *blennorrhée* succède à une blennorrhagie mal soignée ou insuffisamment guérie; ce sera l'occasion d'employer les antiblennorrhagiques. Les préparations balsamiques ne donneront pas ici des succès aussi certains que dans les blennorrhagies franchement aiguës ou subaiguës, mais les injections astringentes détersives, substitutives ou même cautérisantes sont bien mieux indiquées et donnent de meilleurs résultats dans une affection si évidemment locale. Les substances astringentes employées en injections urétrales sont encore celles que nous avons indiquées à l'article *BLENNORRHOÏDE*; les doses et le mode d'administration seront seuls différents. Le sulfate de zinc, l'alun, le vin rouge au quinquina, l'iode et le perchlore de fer, la liqueur iodo-tannique et le tannin, le goudron et l'acide phénique, sont, parmi les substances astringentes et toniques, celles dont l'emploi est le plus fréquent en injections urétrales. La cautérisation au nitrate d'argent, à l'aide d'un porte-caustique introduit dans l'urètre, a donné de bons résultats dans les cas où l'écoulement était entretenu par une ulcération intérieure. Il ne faut pas oublier enfin que la *blennorrhée* est ordinairement compliquée d'un rétrécissement du canal de l'urètre; qu'elle n'est même, à proprement parler, qu'un léger rétrécissement. On comprendra alors de quelle utilité sera le cathétérisme à l'aide de sondes nues ou de bouches enduites d'onguents résolutifs; c'est un des plus puissants moyens curatifs des écoulements chroniques qui ont résisté à toute médication.

**BLENNORRHÉIQUE** adj. (blenn-nor-ré-i-ke — rad. *blennorrhée*). Méd. Qui appartient, par rapport à la blennorrhée: *Écoulement BLENNORRHÉIQUE*.

**BLENNORRHINIE** s. f. (blenn-nor-rhi-ni — du gr. *blenna*, mucus; *rhin*, nez). Écoulement des mucoïdités par les fosses nasales, coryza, ou vulgairement *rhume de cerveau*.

**BLENNOSE** s. f. (blenn-nô-ze — du gr. *blenna*, mucus). Pathol. Nom générique des catarrhes ou affections des membranes muqueuses.

**BLENNOSPERME** s. m. (blenn-no-sper-me — du gr. *blenna*, mucus; *sperma*, semence). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des sénecionidées, comprenant une petite herbe annuelle, qui croît au Chili. Syn. présumé d'*UNXIE*.

**BLENNOSTASE** s. f. (blenn-no-sta-ze — du gr. *blenna*, mucus; *stasis*, arrêt). Pathol. Cessation des fonctions des membranes muqueuses.

**BLENNOTHORAX** s. m. (blenn-no-to-raks — du gr. *blenna*, mucus; *thorax*, poitrine). Pathol. Catarrhe pulmonaire.

**BLENNOTORRÉE** s. f. (blenn-no-tor-ré — du gr. *blenna*, mucus; *otos*, *otos*, oreille; *rhoe*, je coule). Pathol. Catarrhe de l'oreille. || On dit aussi *OTORRÉE*.

**BLENNURÉTHRIE** s. f. (blenn-nu-ré-tri — du gr. *blenna*, mucus; *ourèthra*, urètre). Méd. pathol. Syn. de *BLENNORRHAGIE*.

**BLENNURIE** s. f. (blenn-nu-ri — du gr. *blenna*, mucus; *ouron*, urine). Pathol. Catarrhe de la vessie.

**BLËONE**, rivière de France (Basses-Alpes), prend sa source au pied des montagnes de Prads, arrond. de Digne, reçoit la Besse, arrose Digne, se grossit de l'Édrue et va se jeter dans la Durance à 4 kilom. en amont de Mées, après un cours extrêmement torrentueux de 70 kilom.

**BLËPHARACANTHE** s. f. (blé-fa-ra-kan-te — du gr. *blepharis*, cil, et du fr. *acanthé*). Bot. Genre de plantes de la famille des acanthacées, comprenant quelques arbrisseaux qui croissent au Cap de Bonne-Espérance et ont le port des acanthes.

**BLËPHARANTHE** s. f. (blé-fa-ran-te — du gr. *blepharis*, cil; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes de la famille des passiflorées.

**BLËPHARE** s. m. (blé-fa-re — du gr. *blepharon*, paupière). Bot. Nom donné aux cils qui entourent le péristome de certaines mousses.

**BLËPHARIDE** s. m. (blé-fa-ri-de — du gr. *blepharis*, cil). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, voisin des altises et des chrysomèles, et comprenant cinq espèces, dont aucune ne vit en Europe.

**BLËPHARIPAPPE** s. m. (blé-fa-ri-pa-pe — du gr. *blepharis*, cil; *pappos*, aigrette). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des sénecionidées, comprenant une seule espèce, qui croît en Amérique.

**BLËPHARIPE** s. m. (blé-fa-ri-pe — du gr. *blepharis*, cil; *pous*, pied). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, voisin des guêpes, comprenant une dizaine d'espèces, toutes européennes.

**BLËPHARIPTÈRE** s. m. (blé-fa-ri-ptè-re

— du gr. *blepharis*, cil; *pteron*, aile). Entom. Genre de mouches, insectes diptères, de la famille des athéricères, comprenant une douzaine d'espèces, dont la plupart vivent en Europe, dans les bois, où leurs larves se développent dans les champignons. On les trouve souvent aussi sur les vitres de nos fenêtres.

**BLËPHARIQUE** adj. (blé-fa-ri-ke — du gr. *blepharis*, cil). Anat. Qui appartient aux cils ou aux paupières.

**BLËPHARIS** s. m. (blé-fa-riss — du gr. *blepharis*, cil). Entom. Genre d'insectes orthoptères, famille des mantiens, comprenant une seule espèce, qui vit en Orient et dans l'Afrique occidentale.

— Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des scombréides, voisin des vomers, comprenant trois espèces exotiques, qui toutes ont leur seconde dorsale munie de longs filaments, ce qui leur a valu leur nom.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des acanthacées, renfermant plusieurs espèces, originaires de l'Inde et du Cap de Bonne-Espérance, et dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins.

**BLËPHARITE** s. f. (blé-fa-ri-te — du gr. *blepharon*, paupière). Pathol. Inflammation aiguë ou chronique des paupières. || On dit aussi *PALPÉRITE*.

— Encycl. Chir. Les paupières forment en avant de l'œil deux voiles mobiles. Ce sont des organes complexes, dans la structure desquels entrent plusieurs organes simples. On distingue : 1° au centre, une charpente formée d'une membrane fibreuse et d'un cartilage qui longe le bord palpébral; 2° une couche musculaire, dépendance du muscle orbiculaire des paupières; 3° une enveloppe à deux feuillets, savoir : en dehors, la peau; en dedans, la membrane muqueuse appelée conjonctive palpébrale; 4° enfin, les glandes de Meibomius, follicules sébacés situés à la face postérieure des paupières, entre la conjonctive et les cartilages tarses, dans des sillons creusés sur ces cartilages. Ajoutons à ces éléments spéciaux les nerfs, les vaisseaux et le tissu cellulaire, et nous nous ferons une idée suffisante de la structure des paupières. L'inflammation palpébrale, la *blépharite*, peut atteindre un ou plusieurs de ces tissus, à l'exclusion des autres; elle peut aussi, ayant débuté sur l'un d'eux, s'étendre successivement à tous ou à quelques-uns. De là les distinctions importantes de *blépharites locales* et *blépharites générales*; dans ces dernières, le tissu cellulaire et les parties organiques qu'il environne sont intéressés à la fois. Nous décrirons successivement les variétés de la *blépharite* générale et des *blépharites* locales sous les dénominations qui rappellent la nature du tissu affecté.

— *Blépharite générale*. Elle reconnaît pour cause l'impression d'un courant d'air, les piqûres des insectes, les coups, les plaies, enfin la propagation des inflammations et des érysipèles des régions voisines. Le tissu cellulaire de la paupière s'enflamme facilement, et donne lieu à une tuméfaction considérable qui s'étend au loin sur le front et sur les joues; le globe de l'œil est entièrement recouvert par les paupières boursouffées, et les bords palpébraux, collés ensemble, ne laissent plus écouler les larmes et le mucus, qui irritent l'œil et occasionnent une vive douleur dans cette région. Après un temps plus ou moins long, cette inflammation se termine par résolution, rarement par la formation d'abcès dans le tissu cellulaire, plus rarement encore par gangrène. Le traitement antiphlogistique est ordinairement indiqué au début de cette affection; on applique des sangsues au pourtour de l'orbite et aux tempes, et des topiques émollients et astringents sur les parties enflammées. Il est d'usage de se hâter d'ouvrir de bonne heure les abcès qui se forment dans la paupière, afin d'éviter les déformations qu'ils peuvent occasionner. C'est à cette espèce de *blépharite* qu'appartiennent les variétés décrites sous le nom de *blépharite érysipélateuse* et *blépharite phlegmoneuse*.

— *Blépharite muqueuse*. Dans la *blépharite muqueuse*, l'inflammation est bornée à la membrane muqueuse des paupières, la conjonctive palpébrale. Elle est provoquée par l'action d'une lumière vive et vacillante, la contemplation d'objets de trop petite dimension, l'air froid, etc. Elle se manifeste par une vascularisation rougeâtre disséminée sur la muqueuse en plaques irrégulières. La sécrétion muqueuse, d'abord diminuée, augmente ensuite; quelquefois limpide, l'humeur est le plus souvent épaisse et grisâtre et s'accumule vers le grand angle de l'œil. Le malade éprouve la sensation de graviers inclus entre l'œil et la paupière; au reste, cette inflammation n'est ni grave ni de longue durée. Des collyres légèrement astringents et détersifs, ou des cautérisations légères de la muqueuse palpébrale avec le crayon de nitrate d'argent, suffisent à amener la guérison.

— *Blépharite granuleuse*. Cette affection est plus grave et plus durable que la précédente. Elle se reconnaît à la présence de granulations très-fines sur la muqueuse palpébrale; la sécrétion est moins abondante, plus consistante et demi-visqueuse. Le malade n'éprouve plus la sensation de graviers, mais celle d'une fine poussière répandue entre l'œil et la paupière. Le traitement antiphlogistique

échoue quelquefois dans cette forme de la *blépharite*; les collyres au deutoclilorure de mercure et au nitrate d'argent doivent, en tout cas, lui être associés. La cautérisation directe avec un cristal de sulfate de cuivre ou le crayon de nitrate d'argent sera encore préférée aux collyres astringents, surtout si ceux-ci ont échoué.

— *Blépharite furonculaire*. Il se développe très-communément sur le bord libre des paupières de petites tumeurs franchement inflammatoires, qui arrivent rapidement à suppuration, se reproduisent avec facilité, et ont enfin l'apparence de petits furoncles de la grosseur d'un grain d'orge. Ces petites tumeurs sont connues sous les noms d'*orgelet*, *compère Lorient*, *orgeolet*, etc., et leur production caractérise la *blépharite furonculaire*. L'orgeolet se développe chez les individus lymphatiques sous l'influence de causes locales ou de la malpropreté. Il siège dans une des glandes de Meibomius et forme une petite tumeur dure, allongée, rouge, qui s'accompagne d'un gonflement douloureux de la paupière et de l'hypersecretion des glandes palpébrales. Après quelques jours, la suppuration a lieu, la tumeur s'ouvre, et avec le pus sort un très-petit bourbillon. A ce moment, l'inflammation et la douleur cessent en même temps. Quelquefois cependant l'inflammation n'est pas franche, la tumeur n'arrive pas à suppuration, elle s'indure et constitue une petite dureté persistante, le *chalaze* ou *grélon*. Les applications émollientes et résolutives sont les seuls topiques à employer contre l'orgeolet à l'état aigu. Quant aux chalazes qui auraient résisté à l'action des résolutifs, on pourra les exciser à l'aide de ciseaux courbes. On peut aussi les cautériser avec une petite quantité de pâte de Vienne introduite dans la tumeur à l'aide d'une aiguille à inoculation. Une minute suffit pour cette petite opération.

— *Blépharite glanduleuse*. La muqueuse palpébrale est encore le siège de cette affection, mais ici l'inflammation s'est étendue aux glandes de Meibomius. Elle se présente plutôt à l'état chronique et sur des sujets mous, lymphatiques ou scrofuleux; chez les hommes de lettres adonnés au travail de cabinet; chez les ouvriers exposés à des émanations insalubres ou travaillant dans des ateliers bas et humides, tels que vidangeurs, tanneurs, boulangers.

A l'inspection de la paupière enflammée, on aperçoit les vaisseaux formant des stries à l'union de la conjonctive et de la peau, au rebord des paupières coloré en rouge; l'œil est baigné dans une humeur abondante, qui s'accumule le matin vers l'angle des paupières; ce liquide est épais et jaunâtre, et colle les cils entre eux. Le plus souvent, la maladie n'est pas douloureuse; en d'autres cas, l'inflammation est beaucoup plus vive et le rebord des paupières, rouge et boursouffé, est le siège d'une douleur brûlante très-incommode. Il existe une variété chronique de cette maladie, à laquelle on a donné le nom de *flux palpébral*, *lippitude* ou *yeux d'anchois*; c'est une affection commune chez les vieillards, caractérisée par le renversement en dehors du bord enflammé de la paupière.

La *blépharite glanduleuse*, bien souvent chronique, est rebelle aux traitements les plus actifs. La plupart des malades refusent de se soustraire aux conditions qui entretiennent cette espèce d'infirmité, et c'est cependant l'éloignement des causes productrices qui est la principale et la plus essentielle indication. Les révulsifs à la nuque, tels que le séton, l'injection des conduits lacrymaux pour éviter la fistule lacrymale, la cautérisation du bord libre des paupières à l'aide d'un cristal de sulfate de cuivre ou du crayon de nitrate d'argent, sont des moyens plus actifs et plus avantageux que les pommades ophtalmiques, dont l'emploi est si rarement couronné de succès.

— *Blépharite ciliaire* ou *glandulo-ciliaire*, *blépharite tarsienne*, *psorophthalmie* ou *teigne des paupières*. C'est une affection chronique, siégeant principalement au bord libre des paupières, et caractérisée par une rougeur légère de la muqueuse et de la peau au voisinage du bord palpébral. Il n'y a ni douleur ni inflammation réelle; mais, à la base des cils, se forment de petites plaques furfuracées jaunâtres, qui s'accompagnent d'une desquamation furfuracée de la peau de la paupière affectée. On voit assez souvent les glandes sébacées du bord palpébral s'hypertrophier, s'enflammer et former à la racine des cils de petites tumeurs grosses comme des grains de millet, qui s'ouvrent en laissant un petit ulcère. L'humeur jaunâtre qui s'écoule de ces petites ulcérations agglutine les cils et provoque leur chute. La perte des cils est le seul accident fâcheux que les malades aient à redouter; mais on n'en considère pas moins ce résultat comme désastreux, surtout chez les femmes, et l'on doit faire tout pour l'éviter. Les causes de la *blépharite ciliaire chronique* sont, comme pour les précédentes, le tempérament lymphatique et le vice scrofuleux, le séjour des habitations humides, les mauvais soins donnés aux enfants; enfin la maladie succède quelquefois à la conjonctivite chronique ou à la conjonctivite varicelleuse chez les sujets scrofuleux.

Les moyens à employer contre la *blépharite ciliaire* sont : la cautérisation du bord ciliaire

ou les onctions avec les pommades ophtalmiques si vantées du Régent, de Janin, de Desault, etc. Ces pommades ont pour base la tutie et l'oxyde rouge de mercure; elles s'emploient en onctions et en frictions sur le bord libre des paupières. Le calomel, le nitrate d'argent, le deutoclilorure de mercure sont employés au même titre en pommades ou en collyres; le goudron convient dans les *blépharites* qui succèdent à une affection eczémateuse; le glycérolé d'amidon s'emploie dans les *blépharites* varicelleuses. Des lotions d'eau chaude, de grands soins de propreté et des pansements, toutes les vingt-quatre heures au moins, sont indispensables au succès. L'état général et le vice scrofuleux réclament un traitement spécial approprié.

— *Blépharite diphthéritique*. On a donné ce nom à une complication particulière de la *blépharite glanduleuse*. Un liséré blanchâtre pseudo-membraneux occupe le bord libre des paupières et annonce une plasticité particulière de la sécrétion des glandes de Meibomius. Il ne faut pas confondre cette affection avec celle qui n'est que l'extension de la conjonctivite diphthéritique.

**BLËPHAROCHLOË** s. f. (blé-fa-ro-klo-é — du gr. *blepharis*, cil; *chloë*, herbe). Bot. Genre de plantes de la famille des graminées, formé aux dépens du genre *zizanie* et comprenant une seule espèce à tiges velues.

**BLËPHARODON** s. m. (blé-fa-ro-don — du gr. *blepharon*, paupière; *odontos*, dent). Bot. Groupe de plantes, formant une section du genre *aplopappe*, créé aux dépens des *astères*, dans la famille des composées, et comprenant des espèces dont le fruit est couvert de poils longs et soyeux.

**BLËPHARONCOSE** s. f. (blé-fa-ron-ko-so — du gr. *blepharon*, paupière; *ogkos*, tumeur). Pathol. Tuméfaction des paupières.

**BLËPHAROPHIMOSIS** s. m. (blé-fa-ro-fim-o-ziss — du gr. *blepharon*, paupière; *phimosis*, ligature). Pathol. Rétrécissement congénital de la fente palpébrale.

**BLËPHAROPHORE** adj. (blé-fa-ro-fo-re — du gr. *blepharon*, paupière; *phoros*, qui porte). Zool. Qui porte des cils ou des paupières.

— Bot. Qui a des feuilles ciliées.

**BLËPHAROPHTHALMIE** s. f. (blé-fa-ro-ftal-mi — du gr. *blepharon*, paupière; *ophthalmos*, œil). Pathol. Ophtalmie palpébrale, inflammation des paupières.

**BLËPHAROPLASTIE** s. f. (blé-fa-ro-pla-sti — du gr. *blepharon*, paupière; *plastis*, je forme). Chir. Opération par laquelle on forme à l'œil une nouvelle paupière, au moyen des membranes voisines.

— Encycl. Chir. L'art de reconstituer les paupières par les procédés autoplastiques remonte à Celse, qui fit connaître l'opération très-simple à l'aide de laquelle il pouvait augmenter la hauteur des paupières. Lorsqu'une perte de substance avait raccourci ou bridé sur le globe de l'œil un des deux voiles mobiles qui le recouvrent, il suffit, d'après le procédé chirurgical du médecin romain, de pratiquer une incision dans l'épaisseur des tissus et de maintenir écartées les lèvres de la plaie; la production des bourgeons charnus et la cicatrice secondaire viennent ensuite combler le déficit. Ce procédé se rattache, comme nous le voyons, au quatrième genre d'autoplastie de Roux, autoplastie par granulation. Les détails que nous avons donnés à l'article *AUTOPLASTIE* (v. ce mot) feront très aisément comprendre ce que nous allons dire de la *blépharoplastie*.

Celse regardait l'opération de la *blépharoplastie* comme impraticable du moment que les tissus de la paupière étaient absents; il ignorait les procédés tout modernes de l'autoplastie par emprunt aux tissus voisins; mais ne nous exagérons pas l'importance de la *blépharoplastie* par emprunt. Si réellement les tissus de la paupière sont absolument détruits, s'il n'existe ni muscle pour les mouvements, ni cartilages tarses pour soutenir les bords du voile palpébral, l'autoplastie des paupières ne présentera qu'un faible avantage. Pour la paupière supérieure, particulièrement, il ne sera pas toujours très-profitable de créer en avant de l'œil un repli cutané immobile, qui conserve l'œil en empêchant la vision. Cependant la *blépharoplastie* reprend tous ses avantages si la charpente fibro-cartilagineuse de la paupière et le muscle orbiculaire sont conservés.

La *blépharoplastie* n'est pas une opération de luxe. On pourrait la considérer comme telle lorsqu'elle est employée à remédier à une légère difformité, simplement désagréable à la vue; mais elle devient une opération nécessaire lorsque le globe de l'œil est à découvert. L'action de l'air sur la cornée mise à nu ne tarde pas, en effet, à produire des ulcérations qui entraînent souvent la perte de l'œil. Tel était, du moins, le résultat amené et recherché par les anciens, lorsqu'ils inventèrent l'horrible supplice de l'excision des paupières, auquel Régulus fut soumis par les Carthaginois et que les musulmans infligeaient aux croisés. L'ectropion, c'est-à-dire le renversement des paupières, occasionné par la rétraction des tissus à la suite de plaies, d'ulcères, de brûlures ou de gangrène; les pertes de substance résultant d'un cancer, du charbon ou de tumeurs érectiles, telles sont les circonstances, qui, en rendant la paupière impropre à jouer le rôle physiologique qui lui est dé-